

KIT MÉDIA 2012



8
numéros par an

3 700
abonnés payants

7 000
exemplaires
de tirage
en moyenne

21 000
lecteurs utiles



L'essentiel du génie climatique
et des énergies renouvelables.



Comment améliorer la performance énergétique des bâtiments afin de répondre aux exigences environnementales et à l'évolution du coût des énergies ? C'est à cette question que répondent les sujets traités dans CLIMA + CONFORT, avec comme objectif de présenter toutes les solutions qui limitent les consommations d'énergies et assurent le confort climatique des occupants. **Destinés aux installateurs, bureaux d'études, négociants et fabricants**, les articles se veulent 100 % pratiques, avec une présentation de toutes les solutions du marché : systèmes thermodynamiques, solaires, électriques et à combustion pour le chauffage, la ventilation et la climatisation.

<p>→ POURQUOI CHOISIR LA REVUE CLIMA + CONFORT POUR VOTRE COMMUNICATION ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fidélité de nos abonnés : 92 % de nos lecteurs sont abonnés depuis plus de 5 ans à la revue. • 76 % de nos lecteurs considèrent la publicité comme une source d'information pour connaître les nouveautés. • Une diffusion complémentaire ciblée pour chaque numéro. • Plus de 210 annonceurs nous ont déjà fait confiance en choisissant Clima+confort pour leur communication. 	<p>→ CHIFFRES CLÉS</p> <p>8 numéros par an</p> <p>3700 abonnements payés</p> <p>Un tirage de 7000 exemplaires en moyenne</p> <p>Un lectorat utile de 21000 professionnels</p>	<p>→ PROFIL DU LECTORAT</p>		
	<p>Fonction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chef d'entreprise • Directeur commercial • Chef de travaux et ingénieur technicien 		<p>Profil du lectorat</p>	
	<p>Activité principale de l'entreprise abonnée</p>			

Planning rédactionnel

→ sous réserve de modifications

NUMÉROS	THÈMES DES DOSSIERS	PANEL PRODUITS	PRÉSENCE SUR SALONS
N°124 Janvier/février	Spécial Interclima Chauffe-eau thermodynamiques et solaires	PAC haute température	INTERCLIMA MOSTRA CONVEGNO
N°125 Mars	Bilan Interclima Emetteurs : Planchers chauffants, plafonds, poutres climatiques, radiateurs etc...	CTA	Salon des ENR
N°126 Avril	Résidentiel : PAC air/air	Murs chauffants	
N°127 Mai	Ventilation et traitement d'air Bilan Mostra Convegno	Split systems	
N°128 Juin	Clim tertiaire (DRV, groupes d'eau glacée)	Pac géothermiques	
N°129 Septembre	Chauffage	Poutres climatiques	CHILLVENTA ENERGIES FROID STRASBOURG CONGRÈS UEFC
N°130 Octobre	Systèmes solaires	Systèmes hybrides	ENERGAIA ENERGIES FROID LILLE
N°131 Novembre/décembre	Spécial RT 2012	Ventilo-convecteurs	

Contacts rédaction

François SAGOT
Rédacteur en chef
Tél. : 01 53 26 47 83
Portable : 06 08 31 70 99
E-mail : f-sagot@pyc.fr

Séverine WILSON
Journaliste
Tél. : 01 53 26 47 82
Portable : 06 03 51 45 35
E-mail : s-wilson@pyc.fr

Contact abonnements

Michèle MALVY
Tél. : 01 53 26 48 06
E-mail : m-malvy@pyc.fr

ASSOCIATIONS PARTENAIRES

FFB	FFIE
UECF	CS3E
GCCP	SERCE
CAPEB	FNAS
SNEFCCA	GFCC-UNICLIMA

Tarifs publicitaires (en € HT)

> Sans surcoût sur les numéros diffusés sur les salons.

FORMAT	QUADRI
Page Recto	3 750
Page Verso	3 250
1/2 Page Recto	2 500
1/2 Page Verso	2 190
1/4 Page Recto	1 450
1/4 Page Verso	1 290
Couverture 1	4 980
Couverture 2	4 450
Couverture 3	3 990
Couverture 4	4 600
Face Baromètre	3 990
Bandeau hauteur	1 690
Bandeau largeur	1 690

ANNONCEURS HORS CAPTIF + 30% du tarif HT indiqué ci-dessus

PUBLIREPORTAGE 3 250 €/page + Frais si réalisation par nos soins

ENCARTS droit d'asile hors frais de manipulation et taxes postales en sus
Encart recto/verso 3 750 €. Encart 4 pages 4 900 €. Au-delà, consulter le support.

SUPPLÉMENT EMPLACEMENT DE RIGUEUR + 20 %

Contacts publicité

Sophie PACHECO

Responsable commercial

Tél. : 01 53 26 48 02

Portable : 06 07 31 04 56

E-mail : s-pacheco@pyc.fr

Mathieu VALLEE

Chef de publicité

Tél. : 01 53 26 87 72

Portable : 06 27 66 68 91

E-mail : m-vallee@pyc.fr

Frédéric ESCOFFIER

Directeur commercial

Tél. : 01 53 26 47 96

E-mail : f-escoffier@pyc.fr

REMISES VOLUME

Ne s'appliquent pas sur les emplacements préférentiels (couverture...)

2 parutions - 8 %

3 parutions - 12 %

4 parutions - 16 %

5 et 6 parutions - 20 %

7 parutions et + - 25 %

REMISE MANDATAIRE

- 15 % sur présentation

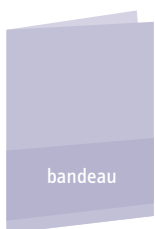
d'une attestation de mandat

Opérations spéciales

> Sous réserve de disponibilité > Nous consulter pour les tarifs

INSERTIONS PUBLICITAIRES

Vous recherchez un impact renforcé dans vos opérations de communication ? Profitez des offres exclusives de « Clima+confort » pour vous démarquer.



→ **Bandeau de couverture vendu avec la 1^{ère} de couverture**
Impression et pose d'un bandeau entourant la revue, avec votre message et votre logo.



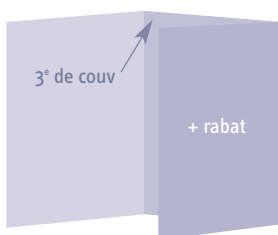
→ **Post-it avec débord**
Impression et collage sur votre pleine page, d'un 8 x 8 avec une partie dépassant de la revue.

ÉDITION

Vous souhaitez utiliser l'image et la notoriété de la revue pour votre propre communication ? Nous mettons à votre disposition notre maquette et notre expertise en presse professionnelle.



Supplément Clima+confort (4 pages minimum) :
Profitez de la maquette de notre revue pour un supplément dédié à votre société et à vos activités.



→ **Couverture à rabattre sur 3^e de couverture**
Votre message sur 3 pages dont une double.



→ **Cd ou carte collé(e)**
Collage d'un Cd, d'une carte ou d'autres objets de communication sur votre pleine page de publicité.

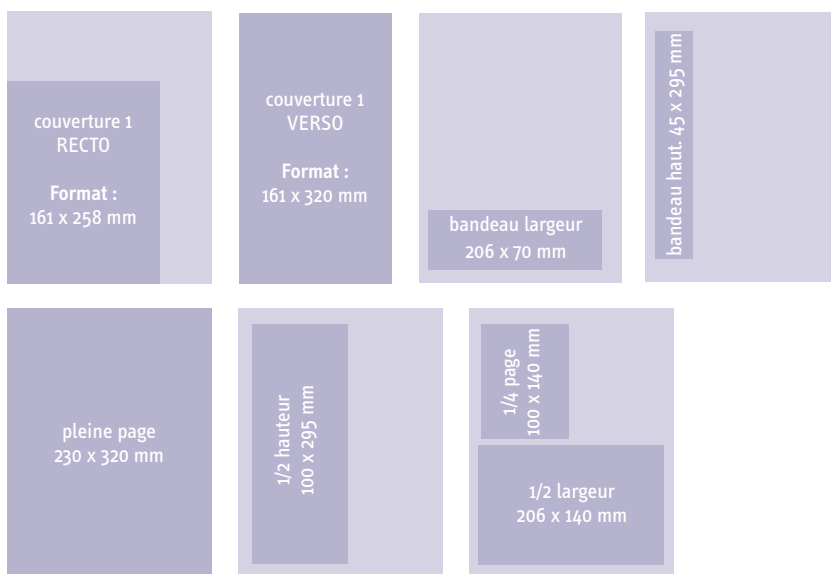
MARKETING DIRECT

Vous lancez un nouveau produit, une promotion est bientôt prévue ? Vous souhaitez informer directement vos clients et vos prospects ? Choisissez nos offres Marketing Direct !

Location de fichier :

Mise à disposition de nos fichiers ultra ciblés (en aveugle, frais de mailing sur demande).

Formats des annonces



Contact technique

Aurélia LEFÈVRE

Tél. : 01 53 26 47 94

E-mail : a-lefevre@pyc.fr

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Format de la revue 230 x 320 mm

Impression offset trame 150

Brochage deux piqûres à cheval

→ Pour les annonces au format plein papier, prévoir 5 mm de marge extérieure pour la coupe.

→ Joindre impérativement une épreuve couleur de contrôle.

→ Éléments à fournir : pdf à 300 dpi.

Remise des ordres 45 jours avant parution.

Remise des éléments 30 jours avant parution.

Frais de mise en page à partir de 290 €

Correction sur annonce 50 €

Conditions générales de vente Publications du Groupe Pyc Édition

1. Toute souscription d'un ordre de publicité implique l'acceptation de nos conditions générales de vente et de règlement ci-après.

2. Si L'ANNONCEUR entend passer par une agence de publicité, nommée le mandataire, ce dernier doit avoir reçu un mandat écrit de L'ANNONCEUR et produire, à L'ÉDITEUR, en original, un exemplaire dudit mandat, soit une attestation dudit mandat. Dans ce cas, L'ANNONCEUR peut bénéficier de la remise professionnelle de 15 %. Il demeurera, néanmoins, responsable du règlement à l'égard de L'ÉDITEUR, même si l'agence mandataire assure le relais financier.

3. L'ANNONCEUR dégage L'ÉDITEUR des responsabilités civiles qu'il pourrait encourir du fait des annonces publicitaires qu'il a fait paraître sur ordre, l'indemniser de tous les préjudices qu'il subirait et le garantira contre toute action des tiers à l'égard de ces insertions.

4. L'ÉDITEUR est libre de refuser, conformément aux usages de presse, l'insertion d'une annonce sans qu'il soit nécessaire, pour lui, de justifier son refus.

5. Les dates de parution de la revue ne sont communiquées par L'ÉDITEUR qu'à titre indicatif.

6. Le délai d'annulation de l'ordre par L'ANNONCEUR est de 6 semaines avant parution et 12 semaines pour un emplacement de rigueur ou de couverture. Les frais d'annulation correspondant à 20 % du montant de l'ordre seront facturés. En cas d'annulation hors délai, la facturation sera de 80 % du montant de l'ordre.

7. Toute modification de l'importance d'un ordre entraîne, s'il y a lieu, l'application d'un rappel de prix, en plus ou moins, basé sur le tarif.

8. Contraintes techniques : toute annonce doit être adressée à L'ÉDITEUR sur support numérique accompagnée de son épreuve couleur. Les travaux supplémentaires pour des éléments existants qui feront l'objet de modifications seront facturés.

En cas de non-respect par L'ANNONCEUR et/ou son représentant des dates de remise des éléments techniques sur support numérique et d'une épreuve couleur dans les délais communiqués par L'ÉDITEUR quatre jours préalablement à la date de l'envoi chez l'imprimeur de chaque revue concernée, les éléments de l'annonce précédente de L'ANNONCEUR seront réutilisés.

Dans le cas où ces derniers ne seraient pas en possession de L'ÉDITEUR ou dans le cas où l'annonceur effectuerait sa première parution chez L'ÉDITEUR, le non-respect des dates de remise des éléments techniques sur support numérique et d'une épreuve couleur entraînera la parution d'un espace publicitaire blanc, en lieu et place de l'emplacement réservé par l'annonceur dans la et/ou les revues concernées, avec la mention "emplacement réservé par la société X", X étant le nom de l'annonceur. Dans ces cas, L'ÉDITEUR facturera à L'ANNONCEUR 100 % du montant de l'espace publicitaire blanc dans la et/ou les revues concernées. Tout support numérique ou document remis par L'ANNONCEUR à L'ÉDITEUR doit être réclamé, par celui-ci, 6 mois au plus tard après la dernière parution. Passé ce délai,

aucune responsabilité ne pourra être assumée par L'ÉDITEUR du fait de la destruction ou de la perte de supports numériques ou de documents.

9. La facturation sera effectuée au nom de L'ANNONCEUR. Elle lui sera adressée avec copie au mandataire. Elle peut être, sur demande expresse, adressée au mandataire. Dans ce cas, copie sera envoyée à L'ANNONCEUR. L'ANNONCEUR est, dans tous les cas, responsable du paiement de l'ordre de publicité au comptant dès parution.

10. En cas de retard de paiement, l'insertion des ordres pourra être suspendue et des pénalités seront facturées. Conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, ces pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement qui figure sur la facture. Le taux d'intérêt de ces pénalités de retard est de 25 % annuel.

11. Litiges : toute réclamation doit, sous peine de déchéance, être effectuée dans les 15 jours suivant la réception de la facture et du justificatif.

12. En cas de réclamation fondée, la responsabilité de L'ÉDITEUR est limitée à la valeur d'une insertion équivalente à paraître dans les meilleurs délais, au choix de L'ÉDITEUR.

13. Taxes : les prix indiqués aux tarifs s'entendent hors TVA. Toutes taxes nouvelles sur la publicité seraient à la charge de L'ANNONCEUR.

14. Contentieux : le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent pour trancher les litiges susceptibles de survenir entre L'ÉDITEUR et/ou tout MANDATAIRE et ses ANNONCEURS.